

# Projet d'agrandissement du parc marin du Saguenay– Saint-Laurent

Mémoire sur l'impact touristique de l'agrandissement du parc marin au Bas-Saint-Laurent par  
Tourisme Bas-Saint-Laurent

---

Tourisme Bas-Saint-Laurent a pour mission de promouvoir le Bas-Saint-Laurent et de développer une offre touristique durable afin de permettre une expérience visiteur de qualité. L'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent (ATR) est le porte-parole de l'industrie touristique régionale et mandataire du ministère du Tourisme depuis 1979.

Les mandats de Tourisme Bas-Saint-Laurent consistent à assumer un leadership rassembleur, à promouvoir le Bas-Saint-Laurent et à développer l'offre touristique. D'ici 2030, elle vise à faire du Bas-Saint-Laurent la destination nature et affaires quatre saisons de l'est du Canada. Le tourisme au Bas-Saint-Laurent représente 1,2 million de visiteurs, 425 M\$ de dépenses touristiques, 7 800 emplois et 850 entreprises réparties dans six MRC. Rappelons que les sondages portant sur les intentions de voyage à l'été 2024 démontrent que le Bas-Saint-Laurent est une région hautement appréciée par les vacanciers. Le sondage CAA et celui de la Chaire de tourisme Transat ont placé la région dans le top 4 et 5 des régions prisées par les Québécois.

## **Le projet d'agrandissement du parc marin**

Tourisme Bas-Saint-Laurent est à l'affût de tout développement concernant le fleuve Saint-Laurent, dont une importante concentration des activités touristiques est localisée le long du littoral entre La Pocatière et Sainte-Luce. La région est reconnue pour les points de vue spectaculaires, la proximité et l'accessibilité au fleuve. On lui doit plusieurs des plus beaux paysages de la région avec ses nombreuses îles accessibles, ses phares centenaires, ses couchers de soleil qui embrasent le ciel soir après soir. Le fleuve exerce toujours son pouvoir d'attraction auprès d'une clientèle en quête d'aventure et de contemplation.

La route des Navigateurs est d'ailleurs l'une des deux premières routes touristiques ayant vu le jour en 1996, en partenariat avec les ministères du Tourisme et des Transports et l'ATR du Bas-Saint-Laurent. Ce sont plus de 200 km qui longent l'estuaire du Saint-Laurent. La route touche cinq MRC, 16 municipalités et 252 membres.

Les limites actuelles du parc marin ne représentent plus la réalité, considérant que les espèces concernées utilisent assurément un plus grand terrain de jeux.

En intégrant les deux rives, une meilleure protection des espèces menacées et des zones côtières herbacées pourra être assurée et permettra de mieux encadrer les activités humaines dans le cœur

de l'estuaire du Saint-Laurent. En incluant le Bas-Saint-Laurent dans l'habitat naturel du béluga et des autres espèces présentes, la situation sera gagnante pour tous les partenaires concernés.

En plus de rehausser la protection des bélugas, des rorquals et des zones côtières herbacées, le projet permettra de renforcer le développement et la mise en valeur d'une offre touristique durable ainsi que de valoriser les activités de découverte et d'éducation liées au fleuve Saint-Laurent. Tourisme Bas-Saint-Laurent partage une même vision et est en accord avec les engagements cités par le parc marin :

1. Mieux connaître pour mieux protéger;
2. Agir en concertation;
3. Favoriser les partenariats;
4. Être présent auprès des communautés riveraines;
5. Impliquer plus de représentants du milieu dans la gouvernance.

Tourisme Bas-Saint-Laurent est reconnaissant des rencontres d'échanges et de consultations menées par le parc marin de même que de la pertinence de la documentation présentée. Plusieurs questions ont déjà été répondues. Pour cette raison, le présent mémoire se concentre sur certains éléments considérés essentiels à l'industrie touristique au point de vue du développement et de la promotion.

**Tourisme Bas-Saint-Laurent donne son appui au projet d'agrandissement de parc marin sur la rive sud du fleuve, avec les considérations primordiales suivantes visant à garantir son succès :**

1. La mise en place d'un fonds pour le développement et la création d'un réseau découverte sur la rive sud;
2. L'aide au maintien des accès et des quais des installations récréatives et touristiques maritimes;
3. L'injection de budgets d'investissement conséquents en promotion touristique;
4. L'ajout d'un représentant de Tourisme Bas-Saint-Laurent sur le comité consultatif du parc marin et de représentants de la rive sud;
5. La possibilité d'ajouter des permis pour l'observation des mammifères marins à partir de la rive sud.

---

#### **1. La mise en place d'un fonds pour le développement et la création d'un réseau découverte sur la rive sud**

À l'image de ce qui avait été fait lors de l'ouverture du parc marin, il est primordial de prévoir un investissement afin de développer un réseau découverte sur la rive sud qui viendra appuyer le maintien et le développement d'une offre touristique durable. La présence terrain du parc marin au Bas-Saint-Laurent doit être tangible, notamment par des infrastructures localisées à des endroits stratégiques afin de rejoindre et de sensibiliser un plus grand nombre de personnes. Nous proposons la mise en place d'un fonds d'investissement qui permettrait de développer un réseau découverte et d'éducation dans les lieux et les organisations situés le long de la rive. Tourisme Bas-Saint-Laurent serait en mesure d'appuyer le parc marin pour le développement d'un tel projet avec un partenariat en investissement et gestion du fonds. Plusieurs organisations pourraient en bénéficier. Voici quelques exemples d'endroits d'intérêt à considérer :

- **La plateforme terrestre d'observation des mammifères marins, Putep't-awt**, de la communauté Wahsipekuk, est située à Cacouna. Ce lieu comporte des sentiers pédestres ainsi que d'une infrastructure avec deux espaces distincts, l'un dédié à la recherche sur les bélugas et l'autre ouvert au public afin de plonger les visiteurs dans une activité immersive.
- **Le site de la maison du tourisme de La Pocatière** a un fort potentiel de rétention touristique. Sa localisation est naturellement attractive, à la porte d'entrée de la région touristique du Bas-Saint-Laurent. Autres avantages : la participation de la ville de La Pocatière, dynamique et active, la fréquentation importante du lieu d'accueil et d'information touristique solidement établi et un magnifique paysage maritime du lever au coucher du soleil. De plus, les adeptes de « kitesurf » se rassemblent le long de la Grande Anse et un sentier de vélo longe le littoral.
- **Le site du quai de Rivière-Ouelle** est un joyau. Le secteur des Pointes-aux-Iroquois-et-aux-Orignaux a été désigné paysage culturel patrimonial en 2021, une première au Québec. Des activités et des services pourraient être ajoutés à l'offre. Fait à souligner, la pratique artisanale de la pêche à l'anguille se fait sur près de huit sites dans le secteur.  
<https://cpcq.gouv.qc.ca/patrimoine-culturel/designations/paysages-culturels/paysage-culturel-patrimonial-des-pointes-aux-iroquois-et-aux-originaux/>
- **Le site du quai de Kamouraska** est l'un des rares endroits au Bas-Saint-Laurent à offrir des excursions en zodiac. Ce site a un excellent potentiel pour des excursions rive sud/rive nord.
- **Le projet de la route bleue** avec le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire concernant notamment la mise à niveau des sites existants et l'encadrement de la sécurité afin de favoriser le développement des activités sans les freiner.
- **Les Jardins de la mer**, à Saint-Germain-de-Kamouraska, ont une expertise reconnue et une notoriété grandissante dans le domaine de la cueillette de produits de plantes comestibles sur les berges du fleuve Saint-Laurent. Ils ont d'ailleurs publié deux livres : « Jardiner des plantes de mer » et « Recettes et propos salés ». Leur vocation est directement reliée à la protection et l'appréciation des richesses des battures dans l'estuaire du Bas-Saint-Laurent.
- **Le parc de l'Ancien-Quai et son phare** à Saint-André-de-Kamouraska, est un lieu au cachet unique et apprécié de la clientèle. La présence des aboiteaux et le petit phare dans les battures rendent l'endroit propice à l'éducation de la faune et la flore. Certains aménagements pourraient être rehaussés tout en conservant l'essence de ce lieu.
- **La Société d'écologie de la batture du Kamouraska (SEBKA)**, à Saint-André de Kamouraska, offre une panoplie d'activités au rivage et sur l'eau : sorties en kayak de mer dans l'archipel des îles de Kamouraska pour voir des mammifères marins, sentiers pédestres permettant de découvrir la diversité de la faune, la flore et les paysages. Le camping, situé à proximité du fleuve, permet aux visiteurs d'observer un coucher du soleil typiquement bas-laurentien, l'un des plus beaux au monde, selon le *National Geographic*.
- **Le projet de Carrefour maritime** visait un réaménagement complet du port à la pointe de Rivière-du-Loup. La relance de ce projet bénéficierait à diverses entreprises : la STQ, Croisières AML, le Réseau d'observation des mammifères marins (ROMM), le Club Nautique de Rivière-du-Loup (marina), etc.
- **La Société Duvetnor** a obtenu une certification biosphère. Référence dans le domaine du tourisme durable, on y propose une gamme d'expériences dans les îles du Bas-Saint-

Laurent (excursions nautiques, séjours en auberge, camping, randonnée pédestre, etc.). Possibilité de bonifier l'offre et d'améliorer les installations et les équipements.

- **Notre-Dame-des-Sept-Douleurs** détient le premier phare du Saint-Laurent. L'accès à l'île offre une expérience de visite unique et distinctive.
- Le projet du **Parc de l'aventure basque en Amérique (PABA)**, à Trois-Pistoles, mené par l'organisme l'Escale maritime, est en voie de redéfinir une nouvelle vocation au bâtiment situé à proximité du quai. Ce projet est fédérateur et mobilise plusieurs acteurs du milieu, notamment la Compagnie de navigation des Basques, la Société Provencher, la marina de Trois-Pistoles et la Coop de Kayaks des Îles.
- **Le sentier des Coulombe**, à Saint-Fabien, situé à l'ouest du parc du Bic, offre six points de vue exceptionnels dans un parcours qui allie campagne, forêt et fleuve. Le sommet de la montagne culmine à une hauteur de 257 mètres et offre un large panorama.
- **Le parc national du Bic** est représentatif de la région naturelle du Québec appelée « le littoral sud de l'estuaire du Saint-Laurent ». Les caps, les baies, les anses, les îles et les montagnes sont prisés. Le coucher du soleil y est reconnu comme l'un des plus beaux au monde. Le pic Champlain, à 346 m d'altitude, constitue le sommet le plus élevé du massif rocheux des Murailles. Du haut de son belvédère, la vue sur l'estuaire et le parc est époustouflante.
- Plusieurs **lieux de découverte** sont aussi prisés pour la randonnée pédestre, la pratique de l'ornithologie, les points de vue spectaculaires et les centres d'interprétation : les îles du Pot à l'Eau-de-Vie et l'île aux Lièvres, la réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte, le phare de l'île Verte, le parc naturel et historique de l'île aux Basques. Ce sont des expériences ambassadrices à mettre en valeur dans l'offre du parc marin.
- **Le développement de sentiers de vélo** à proximité du fleuve permettrait d'enrichir l'offre et de proposer une interprétation du milieu maritime le long des parcours. Le développement de l'offre cyclable est priorisé par Tourisme Bas-Saint-Laurent. L'offre cyclable et la présence des aboiteaux qui caractérisent la région du Bas-Saint-Laurent sont tout à fait en harmonie avec les visées du parc marin.
- **Les liens de traverse rive nord – rive sud** doivent être mis en valeur dans le cadre de l'agrandissement du parc marin : la traverse de Trois-Pistoles – Les Escoumins, Rivière-du-Loup – Saint-Siméon, Rimouski – Forestville.
- **L'inclusion de Rimouski et de Sainte-Luce** est à considérer dans le déploiement d'un réseau découverte. Divers attraits importants ont un lien culturel et scientifique avec le fleuve Saint-Laurent. Le Site historique maritime de la Pointe-au-Père est incontournable avec le sous-marin Onondaga et le musée Empress of Ireland. Il y a aussi l'île Saint-Barnabé, le Relais Nordik, sans oublier l'Institut maritime du Québec (IMQ), le Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM) et l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (UQAR-ISMER). Du côté de Sainte-Luce, avec son cachet unique et coloré en bord de fleuve, une plage de 2,5 kilomètres, la Place de l'Empress of Ireland et le futur développement prévu au quai.

L'agrandissement du parc marin passe inévitablement par des investissements importants, puisque le réseau découverte est un pilier de sa mission. Par ailleurs, l'aménagement d'installations de qualité, telles que des sentiers d'interprétation, des belvédères ou des points d'accès sécurisés pour

certaines îles, permettrait d'élargir l'offre touristique tout en répondant aux exigences de sécurité et de durabilité. Le parc marin combine éducation, sensibilisation et développement touristique tout en protégeant les richesses naturelles du fleuve Saint-Laurent. Sur cet aspect, le nouveau territoire du parc marin a le potentiel de devenir une référence internationale en matière de conservation et de tourisme durable dans les milieux marins, et ce, en s'appuyant sur des initiatives novatrices et sur une collaboration étroite avec les communautés locales.

## **2. L'aide au maintien des accès et des quais des installations récréatives et touristiques**

Les infrastructures maritimes du Saint-Laurent rencontrent de nombreux défis qui limitent leur pleine utilisation et leur attractivité. Certaines installations sont vieillissantes et nécessitent des travaux de modernisation pour répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité actuelles. L'envasement de certaines zones stratégiques freine le développement d'activités nautiques et récréatives. Ces enjeux représentent pour le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent une opportunité de jouer un rôle clé en soutenant l'amélioration et l'entretien des infrastructures.

L'agrandissement du parc marin favorisera un accès élargi au fleuve, non seulement pour les visiteurs, mais aussi pour les citoyens locaux, en facilitant des initiatives collaboratives avec les municipalités et les organisations locales. Les accès renouvelés seraient aussi pertinents pour les autorités du parc et les entités de sécurité qui ont, elles aussi, besoin d'accès conformes et sécuritaires. Tourisme Bas-Saint-Laurent espère que le parc marin deviendra un leader dans ce domaine, notamment en partageant son expertise en gestion durable des zones côtières et maritimes. Ce rôle de leadership pourra prendre la forme d'un accompagnement technique, de conseils en ingénierie environnementale et la coordination de projets visant à préserver les écosystèmes tout en permettant des activités touristiques responsables.

Des partenariats financiers et techniques avec le parc marin sont à prévoir, afin de soutenir les municipalités en ce qui a trait à l'entretien et à la rénovation des marinas, des quais, des descentes de bateau et d'autres installations essentielles. Par exemple, des fonds pourraient être affectés à des travaux de dragage pour contrer l'envasement, au renforcement des structures afin de résister aux intempéries et aux effets des changements climatiques ainsi qu'à l'installation d'équipements modernes et écologiques, tels que des stations de recharge pour bateaux électriques ou des systèmes de gestion des déchets.

La réhabilitation des infrastructures maritimes profitera aux touristes et aura aussi des retombées positives pour les communautés locales avec l'essor d'activités économiques liées à la pêche récréative, aux excursions en bateau et aux sports nautiques. De plus, un accès au fleuve bonifié renforcera aussi le sentiment d'appartenance et suscitera l'engagement des résidents.

## **3. Des investissements conséquents en promotion touristique du parc marin**

Le souhait du parc marin d'appuyer le maintien et le développement d'une offre touristique durable passe inévitablement par la mise en place d'une stratégie marketing et d'un budget promotionnel conséquent. Lors des audiences, il n'a pas été possible de connaître l'ampleur du budget prévu à cet effet. Un budget important de promotion doit être investi annuellement pour la promotion du parc et de ses atouts. Cette démarche vise non seulement à accroître la visibilité du parc marin du

Saguenay–Saint-Laurent à l'échelle nationale et internationale, mais aussi à renforcer son rôle d'éducation et de sensibilisation en matière de préservation environnementale. L'accent doit être mis sur la mise en valeur des atouts naturels et culturels uniques de ce territoire, notamment la faune exceptionnelle (baleines, phoques, oiseaux marins), les paysages spectaculaires et l'héritage maritime.

Une stratégie marketing efficace incitera les visiteurs ainsi que la population locale à mieux comprendre et apprécier les richesses naturelles de la région. Finalement, une approche de marketing numérique, incluant une présence accrue sur les réseaux sociaux, des collaborations avec des influenceurs spécialisés en tourisme durable, ainsi que la création de contenus visuels immersifs (photos, vidéos, visites virtuelles), pourra attirer une nouvelle génération de voyageurs, sensibles aux questions environnementales et à la découverte de destinations authentiques et responsables. Grâce à ces investissements, le parc marin pourra jouer pleinement son rôle de moteur économique et environnemental dans la région du Bas-Saint-Laurent.

#### **4. L'ajout d'un représentant de Tourisme Bas-Saint-Laurent sur le comité consultatif du parc et de représentants de la rive sud**

Tourisme Bas-Saint-Laurent souhaite participer activement au déploiement et à la réussite du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent sur son territoire. L'ajout de personnes clés provenant du Bas-Saint-Laurent au sein du comité consultatif du parc représente une opportunité stratégique pour une meilleure coordination entre les objectifs du parc et les besoins régionaux.

- Étant donné que le développement touristique fait partie des trois piliers de la création d'un parc, la présence d'un représentant de Tourisme Bas-Saint-Laurent permettra de s'assurer que les priorités régionales, telles que le développement durable des infrastructures touristiques, l'amélioration de l'offre touristique et la valorisation des attraits naturels du territoire, soient prises en compte dans les décisions stratégiques. Ce représentant pourra faire un lien efficace entre les parties prenantes locales, les décideurs et les gestionnaires du parc marin, renforçant ainsi l'acceptabilité sociale et l'adhésion aux projets à venir.
- Plusieurs représentants régionaux peuvent jouer un rôle important dans la promotion des valeurs et des atouts spécifiques du Bas-Saint-Laurent, tels que la richesse de ses écosystèmes marins, la diversité de sa faune et l'importance culturelle et économique de l'accès au fleuve pour les communautés locales. Cette collaboration renforcera la synergie entre le parc marin et les initiatives régionales, tout en favorisant une harmonisation des normes et des pratiques visant à protéger le territoire.

Bref, ces ajouts favoriseront une acceptabilité sociale des projets du parc marin tout en donnant une voix aux acteurs régionaux dans les processus décisionnels. Cela contribuera à renforcer le sentiment d'appartenance des communautés locales et leur engagement envers la mission du parc.

## 5. La possibilité d'ajout de permis d'observation des mammifères marins à partir de la rive sud

Dès l'instauration du parc marin, les permis d'exploration des mammifères marins ont été limités à ceux déjà existants. La majorité de ces permis sont détenus par des organisations situées sur la rive nord. Tourisme Bas-Saint-Laurent souhaite que l'agrandissement soit l'occasion d'ajouter de nouveaux permis sur la rive sud.

L'ajout d'activités encadrées sur le Saint-Laurent est une opportunité d'inciter les visiteurs et la population locale à découvrir les richesses naturelles et culturelles qui sont propres à la région, notamment les habitats fauniques exceptionnels, l'accès à certaines îles avec des installations de qualité répondant aux standards des parcs nationaux. Ces activités permettent de donner accès au public, leur offrir des expériences touristiques enrichissantes, tout en les sensibilisant à l'importance de la conservation. Une répartition équilibrée des permis permettra de maximiser l'impact touristique, d'éviter une trop grande concentration d'activités dans certaines zones. Les excursions en mer, au départ des municipalités de la rive sud, devront s'inscrire dans cette stratégie pour offrir des expériences variées, telles que l'observation des mammifères marins, la visite d'îles ou encore des excursions éducatives axées sur les écosystèmes marins.

---

### Conclusion

L'agrandissement du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent représente une occasion unique de concilier la préservation de la biodiversité marine et le développement durable des communautés riveraines, notamment celles du Bas-Saint-Laurent. Ce projet incarne une vision audacieuse et collaborative qui permettra de mieux protéger les espèces menacées, de valoriser les écosystèmes côtiers et de promouvoir un tourisme responsable et respectueux de l'environnement.

En intégrant la rive sud du fleuve, le parc offrira des opportunités significatives pour la région du Bas-Saint-Laurent. La mise en place d'infrastructures modernes dans le cadre du réseau découverte, renforcera l'attractivité touristique de la région. Par ailleurs, l'ajout d'un représentant de Tourisme Bas-Saint-Laurent au sein du comité consultatif du parc marin permettra de garantir une gouvernance inclusive et équitable, de faire le pont avec le milieu et avec les enjeux et les priorités régionales.

Tourisme Bas-Saint-Laurent réitère son appui à ce projet, convaincu qu'il représente une opportunité exceptionnelle pour concilier conservation, éducation et développement économique au profit des générations actuelles et futures.

Rédaction:

**Pierre Levesque**, président-directeur général

Collaboration :

**Danny Bourdeau**, agent de développement marketing

**Caroline Chassé**, directrice relations publiques